

Lettre d'entente no 09-2022-2023

Entre la TÉLÉ-UNIVERSITÉ (ci-après Université TÉLUQ)

Et

Le Syndicat des professeures et professeurs de la Télé-université (ci-après SPPTU)

Objet : Évaluation des professeures et professeurs selon le mode B

- ATTENDU L'article 11 – Évaluation de la convention collective en vigueur;
- ATTENDU L'Annexe C - Politique d'évaluation des professeures, professeurs de l'Université;
- ATTENDU Le processus en cours du comblement du poste de directrice, directeur de l'enseignement et de la recherche (DER);
- ATTENDU Les discussions intervenues entre les parties;
- ATTENDU La convention collective du SPPTU 2017-2022;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Les attendus font partie intégrante de la présente;
2. Nonobstant la clause 5.5.2 de l'Annexe C de la convention collective, les rencontres des professeures, professeurs avec la, le DER et la directrice ou le directeur du département se tiendront entre le 9 janvier 2023 et le 31 mars 2023 afin de laisser à la nouvelle, le nouveau DER le temps d'entrer en fonction.
3. Nonobstant la clause 5.5.1 de l'Annexe C de la convention collective, la professeure, le professeur a jusqu'au 22 novembre 2022 pour transmettre à la, au DER et à la directrice, au directeur de département son dossier d'activités et de réalisations, tel que défini à la section 5.7 de l'Annexe C de la convention collective.
4. Nonobstant la clause 11.35 de la convention collective, la professeure, le professeur admissible qui souhaite se prévaloir de l'évaluation en mode B doit en aviser la directrice ou le directeur du département et la, le DER au plus tard le 15 novembre 2022.

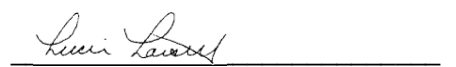
Cette lettre d'entente ne pourra pas être invoquée par l'une ou l'autre des parties à titre de précédent ou dans le cadre d'un arbitrage.

En foi de quoi les parties ont signé ce 1^{er} octobre _____ 2022

**Pour la TÉLÉ-UNIVERSITÉ
(Université TÉLUQ)**



Lucie Laflamme
Directrice générale et directrice de
l'enseignement et de la recherche
par intérim

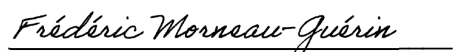


Lucie Loiselle
Directrice
Service des ressources académiques

**Pour le Syndicat des professeures et
professeurs de la Télé-université**



Anne-Renée Gravel
Présidente du SPPTU



Frédéric Morneau-Guérin
Vice-président aux relations de travail